Notes et chroniques

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Textiles suisses [Édition française]**

Band (Jahr): **- (1954)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-791738

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Puis, M. Hermann Staudinger, Professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, prix Nobel de chimie 1953, prononça une allocution magistrale sur la chimie macromoléculaire et les fibres artificielles et synthétiques.

A côté de quatre conférences publiques données par des personnalités de renom international, il y eut de nombreuses séances de travail, réparties en deux sections, l'une économique, l'autre technologique. Les rapports et les discussions ont permis d'émettre des opinions qui contribueront sans aucun doute à la réalisation de grands progrès.

Les problèmes à résoudre, et qui ne pourront l'être qu'avec la bonne entente des intéressés, concernent tous les aspects de la question, de la fabrication à l'usage final. En effet, la nouveauté relative de ces fibres n'a pas encore permis d'explorer à fond leurs possibilités d'usage et d'amélioration. Le mélange de fibres « man made » (comme on les appelle en Amérique) entre elles permet de combiner leurs qualités et elles peuvent aussi élever la valeur d'usage des fibres naturelles auxquelles elles sont ajoutées. Elles permettront de couvrir les besoins mondiaux en textiles — qui s'accroissent plus rapidement (par suite de l'augmentation de la population du globe) que ne peut augmenter la production des fibres naturelles.

Les personnalités qui présentaient des rapports ou qui présidaient les séances appartenaient aux pays suivants : Allemagne, Belgique, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse et U.S.A.

A côté de ces travaux, un certain nombre de réceptions et de galas se sont déroulés d'une façon parfaite, et nous nous plaisons à souligner la très belle réussite et l'organisation impeccable de toutes ces manifestations.

La Suisse était officiellement représentée à ce congrès par M. le Ministre Hotz, Directeur de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique ; d'autre part, le Ministre de Suisse à Paris, M. de Salis, a honoré de sa présence certaines manifestations.

En outre, M. le Prof. A. Bosshard, directeur de l'Institut suisse pour l'étude des relations économiques internationales à l'école des Hautes études économiques et administratives de Saint-Gall, faisait partie du Comité de patronage scientifique. Il en était de même de M. E. Honegger, Prof. à l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, et de M. le Prof. A. Engeler, directeur du laboratoire fédéral d'essais des matériaux et institut de recherches, Saint-Gall, qui tous deux ont eu l'honneur de présider chacun une séance de travail de la section technologique.

NOTES ET CHRONIQUES

Un bel anniversaire

On a récemment fêté le 80e anniversaire de M. *Edouard Heberlein*. Le jubilaire, qui jouit d'une verte vieillesse, avait repris à son compte avec un cousin, il y a un demi-siècle, la teinturerie fondée en 1835 par son grand-père. Il est aujourd'hui président du Conseil d'administration de cette maison, transformée en société anonyme. Nous sommes heureux de présenter ici nos félicitations et nos meilleurs vœux de santé au chef de la grande entreprise de finissage Heberlein & Cie S.A., à Wattwil, bien connue de nos lecteurs.

La Suisse à la Foire de Milan

Comme d'habitude, la Suisse a participé largement cette année à la 32e Foire de Milan (du 12 au 28 avril). Environ 300 maisons helvétiques de toutes les branches étaient représentées dans les diverses sections de la Foire et la Suisse avait également installé une section officielle dans le Palais des nations, à laquelle participaient une trentaine d'institutions et d'associations ainsi que quelques exposants individuels.

Nous voyons ici quelques personnalités suisses dans cette section officielle devant la vitrine des broderies et tissus fins de Saint-Gall, soit, de droite à gauche, M. le Ministre Jean Hotz, directeur de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, Mme E. Primault, M. E. Primault, président de la Chambre suisse de l'horlogerie et de l'Office suisse d'Expansion commerciale et M. A. J. Staehelin, directeur du siège de Zurich de l'OSEC.

M. le Ministre Jean Hotz dirige depuis une vingtaine d'années la division du commerce à Berne, dont il était précédemment vice-directeur. Il a donc pris une part déterminante à l'orientation de la politique commerciale suisse dans les années particulièrement difficiles de la guerre et de l'après-guerre et s'est acquis dans sa tâche la reconnaissance, tant de l'économie suisse en général que de l'industrie textile suisse en particulier.

Qu'il nous soit permis de lui adresser ici même, au moment où il va prendre sa retraite, les remerciements et les vœux de notre revue, à laquelle il a toujours voué un vif intérêt et qu'il a constamment soutenue, étant membre du comité directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale. T. S.

NÉCROLOGIE. — Nous avons le regret d'annoncer le décès survenu ce printemps, à l'âge de 71 ans, d'un important fabricant et exportateur de broderies et de tissus fins, *M. J. G. Nef*, chef de la maison *J. Nef & Cie*, *à Hérisau*, qui compte au nombre des fidèles amis et soutiens de notre revue. A la famille et aux collaborateurs du défunt, nous exprimons ici notre sincère sympathie.
T. S.

Une fibre textile synthétique entièrement fabriquée en Suisse:

le Grilon

C'est de la fin du 19e siècle que date la fabrication de la première fibre artificielle, dont nous connaissons aujourd'hui plusieurs variétés sous les noms de « rayonne » et de « fibranne ». Ces fibres, cependant, se composent d'un produit naturel, la cellulose, et c'est pourquoi on ne leur donne pas la qualification de «synthétiques». Depuis leur création, on a cependant continué à essayer de fabriquer par voie chimique, des produits textiles entièrement synthétiques.

Le Nylon, première fibre issue de pures combinaisons chimiques, a été créé vers 1930 aux Etats-Unis d'Amérique, et son invention fut rapidement suivie par celle du Perlon en Allemagne. Ces deux produits remplissent non seulement toutes les conditions imposées aux textiles destinés à l'habillement, mais présentent des qualités qui surpassent à certains égards celles des fibres naturelles. La demande devint donc rapidement très considérable et dépassa longtemps l'offre. C'est pour y répondre que la Fibron S. A. décida, en 1947, de produire en Suisse une fibre textile par synthèse complète. La fabrication industrielle put commencer au milieu de 1951. On fabrique, à partir du phénol, un sel nommé « caprolactame » qui est transformé par polymérisation en un produit filable lequel donne naissance à son tour au Grilon.

La mise au point de la production a exigé des travaux considérables, car il a fallu imaginer des procédés indépendants des brevets existants, aussi bien au point de vue chimique qu'en matière d'appareils. Les résultats ont été si satisfaisants que le Grilon a rencontré un succès très net dès le début, à l'étranger comme en Suisse même. Le Grilon est fabriqué sous deux formes différentes, soit en filaments continus et en fibres à filer, comme la fibranne. Dans le premier cas, chaque fil isolé est soumis à l'opération de l'étirage (dernier stade de la fabrication) alors que dans le second, les fils sont réunis en câble pour l'étirage, puis frisés et finalement coupés à la longueur voulue pour la filature, selon l'usage auquel on destine la fibre.

Les filaments continus les plus fins sont utilisés avant tout pour les bas de dames, pour la lingerie et pour le tissage de tissus pour blouses et robes. Les fils crêpés dits « mousse » sont très appréciés dans la fabrication de tissus et de tricots extrêmement élastiques, dont on fait des bas de dames, des chaussettes, de la lingerie, qui sont solides, légers, douillets et d'un excellent pouvoir d'isolation thermique.

Les filaments plus épais servent à la fabrication de tissus filtrants, de filets pour la pêche en haute mer, de cordeaux pour la pêche à la baleine, de cordes de montagne et de remorquage, etc. Le Grilon est la matière idéale pour un grand nombre d'articles techniques à cause de sa haute résistance à la traction et à l'abrasion, de son immunité aux produits chimiques et aux bactéries (putréfaction) et de son faible pouvoir d'absorption de l'humidité.

La fibre Grilon type laine se trouve dans le commerce en fils à tricoter 100 %, dans tous les tons désirables, ainsi que mélangée à la laine dont elle élève grandement la solidité. L'industrie utilise ces filés mélangés pour la fabrication d'articles de bonneterie et de tissus, qui se distinguent par leur solidité et leur résistance à l'abrasion.

La fibre Grilon type coton est également filée pure ainsi qu'en mélanges avec du coton et de la fibranne dont elle élève aussi les qualités d'usage et la durabilité.

Le filament et la fibre Grilon sont donc deux matières textiles équivalentes en qualité aux autres textiles synthétiques de la même classe, celle des superpolyamides. Produit entièrement en Suisse, le Grilon joue déjà un rôle intéressant non seulement dans l'approvisionnement intérieur, mais également dans l'exportation.

GRILON S.A., Domat/Ems.

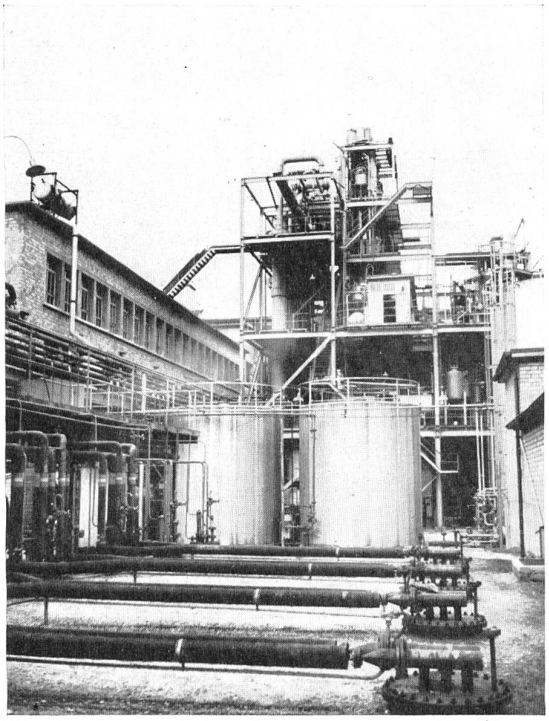

Synthèse du lactame

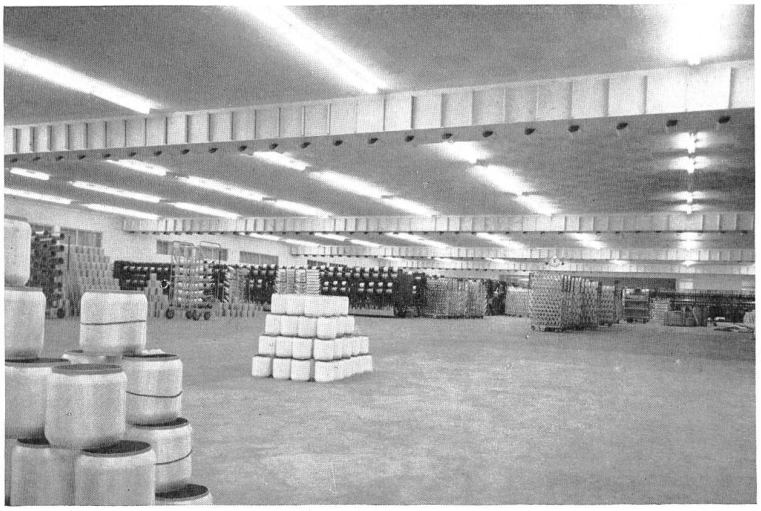

Halle des textiles

Index des annonceurs et des maisons mentionnées dans la partie rédactionnelle

Index of Advertisers and Firms contributing to the Editorial Features of this Number

Indice de los anunciantes y de las casas mencionadas en las páginas de texto

Verzeichnis der Inserenten und der im redaktionellen Teil erwähnten Firmen

BOUTONS — BUTTONS — BOTONES — KNÖPFE

Kaspar Humbel, Uetikon a. See 118

BRODERIES ET DENTELLES — EMBROIDERIES AND LACES — BORDADOS Y ENCAJES — STICKEREIEN UND SPITZEN

Bischoff Textil A.-G., St-Gall 20, 109
Eisenhut & Co., Gais 114
Eugster & Huber, St-Gall 23
Christian Fischbacher Co,. St-Gall 26
Filtex S. A., St-Gall 14, 79, 81
Forster Willi & Cie, St-Gall 10, 48, 49, 50, 51, 53, 63, 64, 74
H. Frei & Cie, Diepoldsau 14
Aug. Giger & Cie, St-Gall 53
Charles Gorini, St-Gall 14
R. & W. Graf, Rebstein 120
Hausammann & Cie, Winterthour 23
Honegger & Cie S. A., St-Gall ..... 23, III
Hufenus & Cie, St-Gall 59, 62, 114
Teodor Locher, St-Gall 107
E. Mettler-Muller S. A., Rorschach 117
A. Naef & Cie, Flawil 13, 46, 52, 58, 61, 73
J. G. Nef & Cie, Hérisau 108
Rau S. A., St-Gall 57
Reichenbach & Cie, St-Gall 114
Jacob Rohner S. A., Rebstein 5
E. Roelli & Cie S. A., St-Gall 23
Sailer & Schoensleben, St-Gall 121
Max Sandherr, Berneck 117
Jakob Schläpfer, St-Gall 65, 115
Walter Schrank & Co., St-Gall 56, 57, 58, 70, 71
Ed. Sturzenegger S. A., St-Gall 115
Sturzenegger & Tanner & Co., S. A. St-Gall 14
Union S. A., St-Gall 47, 54, 55, 60, 62, 70, 120

COLORANTS — DYESTUFFS — COLORANTES — FARBSTOFFE

Ciba Société Anonyme, Bâle IV
J. R. Geigy S. A., Bâle 17, 18

CONFECTION ET LINGERIE EN TISSUS — WOVEN READY-MADE WEAR AND UNDERGARMENTS — ROPAS HECHAS Y ROPA INTERIOR DE TEJIDO — KONFECTION UND WÄSCHE AUS STOFF

Emil Anderegg S. A., Weinfelden 23, 110, 128
Baerlocher & Co., Rheineck 14
Ed. Engeli & Co., Coire 116
Farida, Uster 120
Kneubühler & Cie, Zofingue 122
Sanco S. A., Zurich 124
Schellenberg, Sax & Co., Trübbach 122

CRAVATES — NECKTIES — CORBATAS — KRAWATTEN

Ferrin, Racloz & Cie, Genève 102
Charles Malignon, Genève 14

DIVERS — MISCELLANEOUS — DIVERSOS — VERSCHIEDENES

Feldmühle S. A., Dépt Cellux, Rorschach 8, 9
Grossmann & Co., A.-G. Thalwil 127
E. Rœlli & Co. S. A., St-Gall 23
Ernst Schurpf & Co. A.-G., St-Gall 126

ÉCHARPES ET CARRÉS — SQUARES AND SCARVES — CUADRADOS Y ECHARPES — SCHARPEN UND VIERECK-TÜCHER

Emil Anderegg S. A., Weinfelden 23, 110
F. Blumer & Cie, Schwanden 12, 101
Ferrin, Racloz & Cie, Genève 102
Filtex S. A., St-Gall 14
Christian Fischbacher Co., St-Gall 26
Honegger & Cie S. A., St-Gall 23
Max Kreier Co., St-Gall 106
Siber & Wehrli S. A., Zurich 6
Stoffel & Cie, St-Gall 16
Arthur Vetter & Cie, Zollikon 127

FILÉS ET RETORS — YARN AND TWISTS — HILADOS Y TORCIDOS — GARNE UND ZWIRNE

Baümlin, Ernst & Co., St-Gall 124
Boppart & Co. A.-G., Goldach 119
Grilon A.-G., Omat/Ems 118
Heberlein & Co. A.-G., Wattwil 24
Heer & Cie S. A., Oberuzwil 116
Spinnerei an der Lorze, Baar 28
Nef & Co., St-Gall 14
E. Mettler-Muller S. A., Rorschach 23
Textil-Export S. A., St-Gall 14
Trub & Cie S. A., Uster 23
Emil Wild & Co., St-Gall 14
R. Zinggeler A.-G., Zurich 121
Zwicky & Cie, Wallisellen 125

FILS A COUDRE — SEWING THREADS — HILOS DE COSER — NÄHFADEN

E. Mettler-Muller S. A., Rorschach 23, 119
Textil-Export S. A., St-Gall 14
Zwicky & Cie, Wallisellen 125

LAINE — WOLL — LANA — WOLLE

Tissages Bleiche S. A., Zofingue 123
Schild S. A., Berne et Liestal 15
Tuchfabrik Lotzwil A.-G., Lotzwil 119

MOUCHOIRS — HANDKERCHIEFS — PANUELOS — TASCHENTÜCHER

Baerlocher & Co., Rheineck 14
Filtex S. A., St-Gall 14
Christian Fischbacher Co., St-Gall 26
Honegger & Cie S. A., St-Gall ..... 23, III
Max Kreier Co., St-Gall 106
Jakob Rohner S. A., Rebstein 5
Sailer & Schoensleben, St-Gall 121
Stoffel & Cie, St-Gall 16
Ed. Sturzenegger S. A., St-Gall 115
Union S. A., St-Gall 120

TEINTURIERS, IMPRIMEURS, FINISSEURS — DYERS, PRINTERS, FINISHERS — TINTOREROS, ESTAMPADORES, APRESTADORES — FÄRBER, DRUCKER, APRETEURE

Stoffel & Cie, St-Gall 16
Weberei Sirnach, Sirnach 14
Zwicky & Cie, Wallisellen 125

TISSUS DE COTON, SOIE, LIN, RAYONNE, NYLON ET FIBRANNE — COTTON, SILK, LINEN, RAYON, NYLON AND STAPLE-FIBRE FABRICS — TEJIDOS DE ALGODÓN, SEDA, LINO, RAYON, NYLON Y FIBRANA — STOFFE AUS BAUMWOLLE, LEINEN, SEIDE, KUNSTSEIDE, ZELLWOLLE, NYLON

Abegg Frère, Horgen 23
L. Abraham & Cie, Soieries S. A., Zurich 35, 38, 39, 40, 75, 76
Emil Anderegg S. A., Weinfelden 23, 128
Baerlocher & Co., Rheineck 14
Rodolf Brauchbar & Cie., Zurich 1, 41, 67, 99
Elsaesser & Cie S. A., Kirchberg/Be 23
Emar S. A., Zurich 4
Eugster & Huber, St-Gall 23
Filtex S. A., St-Gall 14
Christian Fischbacher Co., St-Gall 26, 79, 81, 103
Charles Gorini, St-Gall 14
Berthold Guggenheim Sohn & Co., Zurich 27, 100
H. Gut & Cie S. A., Zurich 19
Hausammann & Cie, Winterthour 23
Heer & Cie S. A., Thalwil 22
Honegger & Co. S. A., St-Gall ..... 23, III
Max Kirchheimer Söhne & Co., Zurich 2
Leemann & Schellenberg S. A., Zurich 125
Charles Malignon, Genève 14
Mettler & Cie S. A., St-Gall ..... II, 23, 78, 105
J. G. Nef & Cie, Hérisau 11, 81, 85
Palma & Co. A.-G., Zurich 116
Reichenbach & Cie, St-Gall 42, 43, 79, 104, 114
The Ruti Silk Co., Zurich 128
Paul Schafheitle & Co., Zurich 115
Schneidinger Frères, Zurich 116
Karl Schoch & Co., Zurich 14
E. Schubiger & Cie S. A., Uznach 118
Ernst Schurpf & Cie S. A., St-Gall 126
Robt Schwarzenbach & Co., Thalwil 75, 76
Siber & Wehrli S. A., Zurich 6
Stoffel & Cie, St-Gall 16, 44, 45, 74, 79, 80, 81
S. A. Stünzi Fils, Horgen 3, 36, 37, 72
Sturzenegger & Tanner & Co. S. A., St-Gall 14
Taco S. A., Zurich 78
Etabl. A. Uehlinger, Bâle 14
Tissage Wallenstadt, Wallenstadt 7
Winzeler, Ott & Cie S. A., Weinfelden 121

TRICOT ET JERSEY (VÊTEMENTS ET LINGERIE) — KNITTED AND JERSEY GOODS (APPAREL AND UNDERWEAR — ARTICULOS DE PUNTO (VESTIDOS Y ROPAS INTERIOR) — TRIKOT UND JERSEY (KONFEKTION UND WÄSCHE)

Aspor S. A., Porrentruy 23
Egger, Eisenhut & Cie, Aarwangen 23
Handschin & Ronus S. A., Liestal 21, 66
Hochuli & Cie, Safenwil 113
Jakob Laib & Cie, Amriswil 23, 113, 123
Johann Müller S. A., Strengelbach 127
Nabholz S. A., Schoenenwerd 112
A. Naegeli, Trikotfabriken Berlingen und Winterthur, Winterthur 23, 124
Al. Ruckstuhl, Wil 23
Ruegger & Cie, Zofingue 122
Ruepp & Co. S. A., Sarmenstorf 111, 126
Jos. Sallmann & Cie, Amriswil 123
Alwin Wild, St. Margrethen 14

TULLE — NET — TUL — TÜLL

Société suisse de l'industrie tullière S. A., Münchwilen 25

Où s'abonner à «TEXTILES SUISSES»?

Les abonnements courent de la date à laquelle ils parviennent à l'éditeur. Aucun service rétroactif ne peut être assuré.

A. E. F. Consulat de Suisse Léopoldville, p. a. case postale 156, *Brazzaville* (Congo français).

Algérie. Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, *Alger.*

Angola. Office suisse d'expansion commerciale, B. P. 1153, *Elisabethville* (Congo Belge).

A. O. F. Consulat de Suisse, 1, r. V. Hugo, *Dakar.*

Belgique et Luxembourg. Chambre de commerce suisse en Belgique, 1, rue du Congrès, *Bruxelles.*

Brésil du Nord et du Centre. Cámara de Comércio Suiça do Brasil, 165, Rua Marquês de Abrantes, C. P. 4358, *Rio de Janeiro.*
Agencia Europeia de distribução R. F. Besnard, 91, Av. Almirante Barroso - 4° and. *Rio de Janeiro.*

Brésil du Sud. Cámara de Comércio Suiça do Brasil, 51, Rua Bôa Vista, C. P. 8259, *São Paulo.*
Agencia Europeia de distribução R. F. Besnard, 131, Rua Marconi - 5° and. *São Paulo.*
Henrique Bincer, 299, Praça da Republica-8°, Caixa Postal 4316, *São Paulo.*

Bulgarie. Légation de Suisse ul. Chipka 31, *Sofia.*

Canada. Mr. R. J. Taber, 99, King Street West, *Toronto* (Ont.).
Swiss Sales Agencies, 417, St. Peter Street, Beardmore Building, *Montreal.*

Congo Belge. Office suisse d'expansion commerciale, B. P. 1153, *Elisabethville.*

Egypte. Chambre de Commerce Suisse en Egypte 8, rue Aabdel Khalek Saroit Pacha, B. P. 352, *Le Caire.*
Chambre de Commerce suisse en Egypte, 40, rue Safia Zaghbul, B. P. 836, *Alexandria.*

Est Africain Portugais. Consulat de Suisse, Praça 7 de Março « Fonte Azul » 34, 1°, *Lourenço-Marques.*

France. Arthur Reins, 4, square Moncey, *Paris.*

Grèce. Agence internationale de journaux et publications étrangères, rue Amerikis 17, *Athènes.*

Haïti. Librairie l'Abeille S. A., place Goffrard P. O. B. A. 65, *Port-au-Prince.*

Hongrie. « Kultura » P. O. B. 1, *Budapest 72.*

Indochine. Consulat de Suisse, 29, quai de Belgique, *Saïgon.*

Iran. Légation de Suisse, av. Institut Pasteur 122, *Téhéran.*

Italie. Inter-Orbis, Piazza Diaz, 1, *Milano.*
Camera di Commercio Svizzera in Italia, Via Palestro 2, *Milano.*

Liban. Office suisse d'expansion commerciale, immeuble Achou, avenue Perthuis, C. P. 809, *Beyrouth.*

Madagascar. Consulat de Suisse, rue Carayon 17, C. P. 118, *Tananarive.*

Maroc. Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, *Alger.*

Pologne. Légation de Suisse, Al. J. Stalina 17, *Varsovie 1.*

Portugal. Librairie Bertrand, rua Anchieta 31, 1°, C. P. 78, *Lisbonne.*

Roumanie. Légation de Suisse 12, Strada Pitar Mos, *Bucarest 3.*

Suisse. Office suisse d'expansion commerciale, place de la Riponne 3, *Lausanne.*

Syrie. Office commercial suisse pour le Proche-Orient, immeuble Achou, avenue Perthuis, C. P. 809, *Beyrouth.*
Librairie le Phare, rue Telal, C. P. 301, *Alep.*

Tchécoslovaquie. Agence de journaux « Orbis », Stalinova 46, *Prague XII.*

Tunisie. Office suisse d'expansion commerciale, 3, rue Edmond-Adam, *Alger.*

Turquie. Librairie Hachette, B. P. 2219, 469, Istiklal Caddesi, *Istamboul.*

Yougoslavie. Légation de Suisse, Bircaninova 27, *Belgrade.*
Consulat de Suisse, Bogoviceva 3, *Zagreb*

Abonnez-vous à la revue ***« TEXTILES SUISSES »***

si vous désirez la recevoir régulièrement !